SEPTEMBRE 2021

Protec Mag

ACTUALITÉS FÉDÉRALES

La Fédération Nationale de Protection Civile est certifiée Qualiopi

INVITÉ

Rencontre avec Jérôme Tréhorel directeur général des Vieilles Charrues

PORTRAITS

Découvrez les portraits de Vincent, Merowann et Yanis

DOSSIER

La Protection Civile en Polynésie

© Protection Civile de Haute-Garonne

PROTECTION CIVILE
AIDER · SECOURIR · FORMER

Protection Civile
Tour Essor 14 rue Scandicci
93500 PANTIN
Tél : 01 40 86 12 66

Fax : 01 40 86 33 30
contact@protection-civile.org
www.protection-civile.org

Conception graphique et rédaction
Pôle Communication - Fédération Nationale de Protection Civile

Protec Mag est un magazine interne à la Fédération Nationale de Protection Civile et est mis à disposition gratuitement à tous les membres de la Protection Civile.

© Pôle Communication - Fédération Nationale de Protection Civile - 14, rue Scandicci 93500 Pantin - Siret 785 388 687 0044 APE 8559 B

SOMMAIRE

04 ÉDITO

06 ACTUALITÉS FÉDÉRALES
La Fédération Nationale de Protection Civile est certifiée Qualiopi
Les dispositifs de l'été
Le Service National Universel et la Protection Civile : une collaboration fructueuse !

12 INVITÉ
Rencontre avec Jérôme Tréhorel

14 ACTUALITÉS DÉPARTEMENTALES
Incendie dans le département du Var
Retour en images sur le 14 juillet 2021
Une plage accessible à tous grâce à la Protection Civile !

18 PHOTO
Compétition Nationale de saut à ski

20 MAILLAGE TERRITORIAL
Ouverture, création... le maillage territorial de la Protection Civile se renforce !

28 PORTRAIT DE BÉNÉVOLES

32 PHOTO
Iron Man

34 DOSSIER ULTRA-MARIN
La Fédération Polynésienne de Protection Civile

40 ZOOM
Une page d'histoire Protection Civile

42 VIE FÉDÉRALE
Retrouvez toutes les actualités institutionnelles

44 LA BOUTIQUE
Les nouveautés de la boutique

ÉDITO

© Droits réservés

Alain THIRION
Directeur Général de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises

> ***Cette crise sanitaire permet de révéler la grande richesse des Associations Agréées de Sécurité Civile***

M. le Président,

Vous m'avez demandé de m'exprimer, comme « grand témoin » de la crise sanitaire, sur l'engagement des associations agréées de sécurité civile et notamment de la Fédération Nationale de Protection Civile. Je le fais volontiers d'abord pour exprimer à vous et par vous à l'ensemble des bénévoles de la FNPC, et plus largement encore, à tous les acteurs de la sécurité civile, toute la gratitude de nos concitoyens et saluer au nom de l'État l'engagement sans faille de vos membres au service de la sécurité civile et de la protection civile de notre population.

Dès le début de la crise sanitaire, les AASC ont été mobilisées et auront à chaque fois su répondre présentes au rendez-vous des enjeux de cette crise sans précédent. Ainsi, dès le 14 février 2020 par exemple, le Président de la République se rendait en Haute-Savoie, aux Contamines-Montjoie, pour remercier les bénévoles de la Fédération Nationale de Protection civile où l'un des premiers « clusters » avait été détecté. Une cellule de crise et des tests de dépistage avaient alors été mis en place, sans retard.

Cette mobilisation a perduré tout au long de la crise et s'est amplifié dans deux grandes directions.

Les AASC ont d'abord été fortement sollicitées pour des

missions d'appui sanitaire au profit des établissements de santé et des SAMU. Elles se sont ensuite investies dans les campagnes de dépistage avec, comme symbole, le rôle majeur tenu par la FNPC dans le dispositif mis en place à l'aéroport Charles-de-Gaulle où s'est rendu le Premier ministre le 25 avril dernier.

Dans un second temps, elles sont ensuite rapidement intervenues pour des missions de soutien et d'accompagnement des populations. Il faut souligner ici les missions des bénévoles de la FNPC dans les EHPAD en Ile-de-France, Nouvelle-Aquitaine ou en Bretagne.

200 ont été ainsi épaulés entre mars et mai 2020. Ils y ont aussi assuré l'encadrement de bénévoles spontanés ou d'autres associations. Aujourd'hui, les AASC arment depuis de nombreuses semaines la logistique des centres de vaccination. Là encore, sollicitées par les mairies, les préfectures, les services d'incendie et de secours ou les agences régionales de santé, elles ont réussi ce beau challenge en exerçant cette mission avec efficacité. Ainsi, depuis janvier 2021, les Associations de Protection Civile participent aux centres de vaccination dans plus de 40 départements, mobilisant chaque jour plus de 300 membres.

Au-delà de tous ces engagements, cette crise sanitaire permet de révéler la grande richesse des AASC et une adaptabilité hors normes qui est au cœur de notre modèle de sécurité civile.

Dans ce contexte exceptionnel, je ne veux oublier le soutien de l'État indispensable pour garantir le modèle économique associatif. Toutes les leçons de cette séquence historique doivent être tirées et permettre de capitaliser sur ces acquis. La proposition de Loi en cours de discussion au parlement (portée par le député Fabien MATRAS) et qui représente une modernisation en profondeur de la sécurité civile, doit concrétiser cette évolution notamment en reconnaissant les bénévoles de sécurité civile. Elle fournira, à n'en pas douter, la dimension que ces associations ont prise, à l'instar de la sécurité civile dans son ensemble.

Depuis la Loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004, les associations assurent gratuitement les missions pour les pouvoirs publics et se financent par des missions rémunératrices sur les dispositifs prévisionnels de secours et les formations au secourisme. Or, la crise sanitaire a bouleversé cet équilibre économique, en augmentant leurs dépenses pour les missions auprès des victimes de la Covid et en interrompant leurs recettes pendant les confinements.

Le président Richez m'a ainsi alerté dès avril 2020 sur cette situation où certaines de vos associations étaient, faute de trésorerie, menacées de disparition. La direction générale s'est aussitôt mobilisée et a sollicité des arbitrages interministériels qui ont permis d'une part, d'accélérer les remboursements des AASC par les agences régionales de santé et, d'autre part, de débloquer un crédit exceptionnel de 21 millions d'euros versés aux associations en fin d'année 2020.

Durant la « première vague » de mars à mai 2020, les bénévoles des associations agréées de sécurité civile ont accompli, selon les données qu'elles ont déclarées, environ 3 millions d'heures d'interventions. C'est le signe de la vitalité d'organisations dont les valeurs sont celles de notre République.

Alain THIRION
Directeur général de la Sécurité Civile et de la gestion des crises

© Droits réservés

JUILLET 26

LA FÉDÉRATION NATIONALE DE PROTECTION CIVILE EST CERTIFIÉE QUALIOPI

Le 26 juillet, notre fédération s'est vue remettre la certification Qualiopi pour les actions de formation après plusieurs mois de mobilisation sur le sujet.

© Protection Civile de Loire-Atlantique

Qu'est-ce que Qualiopi ?

À l'initiative du Ministère de l'Emploi, Qualiopi certifie les processus mis en place par un organisme de formation sur une ou plusieurs catégories d'action parmi les suivantes :

- Actions de formation
- Les bilans de compétences
- Validation des Acquis de l'Expérience
- Actions de formation par apprentissage

Cette certification est déclinée en 7 critères et 32 indicateurs.

Elle sera obligatoire à compter du 1er janvier 2022 pour les organismes de formation qui souhaitent ouvrir les actions de formation éligibles aux fonds publics ou dans certains cas.

La certification Qualiopi a pour objectifs de :

- Certifier les processus mis en place par l'organisme
- Réglementer la publication des actions de formation éligibles aux fonds public ou mutualisées

L'accompagnement aux APC :

Le processus de certification Qualiopi s'est accompagné du déploiement du site de formation FNPC. Depuis le lancement de Qualiopi, l'équipe du siège a accompagné son réseau sur la certification mais aussi sur la prise en main du site (et ses fonctionnalités) ainsi que la plateforme CAMPUS.

Ce ne sont pas moins de 595 heures (toutes actions confondues) d'accompagnement qui ont été réalisées dont :

- 263h sur Qualiopi (RDV mixte et particulier)
- 287h sur l'outil de gestion (incluant la présentation générale, la gestion des organisations, des particuliers et la comptabilité)
- 45h sur le CAMPUS.

Répartition des sujets selon leur durée

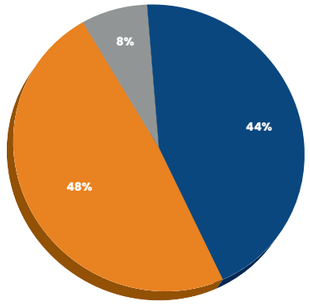

- Outil de gestion des formations, organisations, professionnels et particuliers, comptabilité
- E-learning campus
- Présentation qualiopi et rendez-vous individualisés

Actions par nature selon leur durée

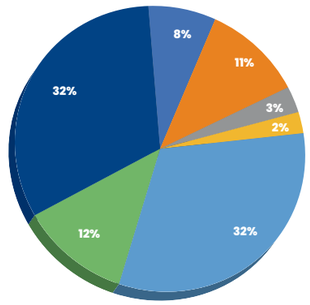

- Formation e-learning Campus
- La formation / les particuliers
- Outil de gestion des formations
- La formation / organisations et professionnels
- La comptabilité
- Présentation Qualiopi
- Qualiopi | Rendez-vous individualisés

Les enjeux sont multiples :

- Rendre nos formations accessibles à des financements publics ou mutualisés : la certification Qualiopi deviendra obligatoire à compter du 1er janvier prochain pour le financement d'une formation par des organismes publics. L'enjeu en terme de débouchés était donc capital.
- Augmenter notre notoriété et notre présence sur le marché de la formation : la certification Qualiopi nous ouvre au référencement dans un grand nombre de bases de données de formations, et nous permet de multiplier les points de contact avec des apprenants potentiels.
- Faire reconnaître le travail effectué depuis plusieurs années par notre réseau : comme toute certification, Qualiopi offre une réelle visibilité quant à la qualité des formations proposées et au sérieux de l'organisme les dispensant : validité des référentiels, qualification des formateurs… l'obtention et, ultérieurement, le maintien de notre certification est aussi un indicateur du sérieux de notre travail, une garantie offerte aux apprenants et aux financeurs.
- Monter notre réseau en compétences et l'accompagner dans son développement : le travail nécessaire à la certification Qualiopi et à son maintien nous offre la possibilité de mieux unifier et de développer nos procédures et notre catalogue de formations.

Et après ?

Notre certification est soumise à un audit de surveillance tous les 3 ans au cours duquel l'auditeur reprendra ce que nous avions présenté lors de notre audit initial (ou notre dernier audit de surveillance). Cette surveillance permet de vérifier que les processus présentés sont toujours appliqués et qu'ils le sont également par les APC par le biais d'échantillons pris au hasard sur le tableau de bord sur les années précédentes. L'auditeur veillera également au bon respect de l'utilisation du logo Qualiopi dans les communications.

C'est pour cela qu'il est primordial de respecter nos processus, notamment sur le site de gestion en déposant les prérequis des apprenants le cas échéant sur chaque profil, ainsi que les documents de formation sur la session directement.

Outre l'objectif de suivi, ces audits permettent de montrer l'évolution du réseau et de nos processus.

LES DISPOSITIFS PRÉVISIONNELS DE SECOURS DE L'ÉTÉ

Trailwalker Oxfam France

Les équipes de la Protection Civile étaient mobilisées sur le **Trailwalker Oxfam France** qui s'est tenu à Dieppe.

Durant près de 35 heures, les bénévoles de la Protection Civile Normandie Seine, de la Protection Civile du Val d'Oise, de la Protection Civile Paris Seine ainsi que de la Protection Civile du Pas de Calais étaient présents afin de veiller sur les 1200 participants.

Les équipes se sont relayées durant tout l'événement afin d'assurer une présence permanente au sein des différents postes de secours et ont ainsi réalisé **près de 250 prises en charge.**

Le Trailwalker a été créé par l'association Oxfam, en 1981. L'objectif est de mettre un défi sportif au service de l'engagement citoyen et de la solidarité internationale. Il s'agit du plus grand défi sportif et solidaire par équipe au monde avec 14 éditions annuelles dans 9 pays. Depuis 2019, la Protection Civile assure les premiers secours pour ce dispositif.

22 JUIN

03 JUILLET

08 JUILLET

Le Printemps de Bourges

Pour la première fois, les bénévoles de la Protection Civile ont assuré le dispositif prévisionnel de secours à l'occasion de la 45e édition du Printemps de Bourges, du 22 au 27 juin 2021.

A l'occasion de la reprise des festivals, le dispositif a été dimensionné pour accueillir **5000 spectateurs dans les meilleures conditions sanitaires.**

Les équipiers secouristes de la Protection Civile du Loiret et de la Protection Civile du Cher ont ainsi armé deux postes de secours à proximité des deux scènes de concert, durant tout le festival.

Crée en 1977, le festival musical du Printemps de Bourges accueille chaque année de nombreux artistes de renommée internationale. Près de 50 000 festivaliers y assistent à chaque édition.

Les Vieilles Charrues

Partenaire depuis plus de 10 ans, le festival des Vieilles Charrues a de nouveau pu **compter sur les équipes de la Protection Civile** pour cette édition.

Du 8 au 18 juillet, les équipes des Protection Civile des Côtes-d'Armor, du Finistère, du Morbihan et d'Ille-et-Vilaine ainsi qu'un renfort des équipes de la Protection Civile de la Mayenne ont été mobilisées auprès des festivaliers.

Ce sont ainsi 15 intervenants secouristes qui ont été engagés, chaque soir, durant 10 jours sur deux postes de secours, un poste de commandement et un véhicule de premiers secours.

Dans ce format adapté à la crise sanitaire, le festival des Vieilles Charrues a accueilli près de 5000 festivaliers, à chaque concert.

En parallèle, une équipe de médiateurs était sur place depuis le 30 juin afin de proposer des tests de dépistages aux festivaliers et aux équipes techniques. Au total, ce sont **1700 dépistages qui ont été réalisés**.

Big Tour

Du 16 juillet au 20 août 2021, les secouristes de la Protection Civile ont couvert la tournée de l'événement du Big Tour.

Le dispositif s'est articulé autour de **24 étapes, soit 24 dispositifs ayant lieu dans 19 départements**. Ce sont ainsi près de **100 bénévoles** qui, cette année, se sont mobilisés sur cet événement durant plus d'un mois.

Sur chaque dispositif, 4 équipiers secouristes ont assuré les premiers secours, notamment lors du traditionnel concert clôturant chaque étape.

Le Big Tour met chaque année l'entreprenariat français à l'honneur et au contact des populations, au travers des ateliers découvertes dans un village itinérant. Cette année, le Big Tour était consacré à la relance économique et à la transition énergétique.

16 JUILLET

24 JUILLET

Spartan Race

Cette année encore, et depuis 4 ans, les bénévoles de la Protection Civile se mobilisent sur la Spartan Race !

Pour chaque édition, ce sont en moyenne **10 associations de Protection Civile** qui engagent 25 à 30 secouristes quotidiennement. Sur 6 sites répartis dans toute la France, ils sont présents chaque jour afin de porter secours auprès des participants à l'événement.

La première mobilisation a eu lieu samedi 21 août, avec les équipes de la Protection Civile de Haute-Savoie et un renfort de la Protection Civile de l'Aveyron. Près de **137 interventions** ont été réalisées sur cet événement . La prochaine aura lieu le 02 octobre, à Estérel dans le département du Var, avec les équipes de la Protection Civile du Var.

La Spartan race est une série de courses qui se déroulent dans le monde entier sur des distances qui vont de 5 kilomètres à 42 kilomètres. En parallèle, les participants doivent passer des obstacles, inspirés des entraînements des commandos militaires. La première course a eu lieu dans le Vermont aux États-Unis, en 2010.

21 AOÛT

Fan Parks – Tour de France

L'organisation du Tour de France installe chaque année des Fan Parks proposant aux spectateurs des animations autour du cyclisme : ateliers de sensibilisation à la sécurité routière, initiations à la réparation de vélos, retransmission des étapes sur écrans géants…

Cette année, ce sont les villes de Brest, Laval, Le Creusot, Albertville et Libourne qui ont été retenues pour accueillir les Fan Parks.

Et pour cette nouvelle édition de ce grand rendez-vous du cyclisme, **la Protection Civile a été, à nouveau, mobilisée** afin de veiller sur les spectateurs venus participer aux Fan Parks.

Au total, ce sont 20 équipiers secouristes qui ont été mobilisés durant l'événement, soit 4 par sites à partir du 24 juin et ce jusqu'au 17 juillet.

LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL ET LA PROTECTION CIVILE : UNE COLLABORATION FRUCTUEUSE !

© Charles Marion - Protection Civile de Loire-Atlantique

Le Service National Universel (SNU) est un dispositif qui s'adresse à tous les jeunes de 15 à 17 ans qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, avec des valeurs communes. Il comporte un séjour de cohésion, une mission d'intérêt général et une période d'engagement sur la base du volontariat.

En tant qu'Association Agréée de Sécurité Civile (AASC), la Protection Civile est amenée à accueillir des jeunes en SNU, à les former aux premiers secours pendant le séjour de cohésion et à leur proposer des missions d'intérêt général.

Cette année pour la première fois, ce dispositif a été déployé partout en France.

17 associations départementales de Protection Civile ont été sollicitées dans le cadre du Service National Universel (SNU) afin de proposer aux jeunes engagés de les former aux gestes de premiers secours ou bien de réaliser des missions d'intérêt général.

Convenues avec les acteurs institutionnels d'encadrement du SNU : la direction du SNU elle-même, l'Éducation Nationale, les DDCS/DDCSPP, DRAJES, ou par d'autres partenariats, les actions menées ont été diverses et variées.

Parmi elles, se trouvent notamment des actions de sensibilisation, initiation (GQS) ou formation (PSC 1). Près de 700 GQS, et près de 200 PSC 1, ainsi que des formations plus spécifiques, telles qu'un module « recherche de personne disparue » ont été proposées aux jeunes en SNU durant le séjour de cohésion.

© Thibault de Rozario - Protection Civile des Alpes-Maritimes

Dans un second temps, lors des missions d'intérêt général, les volontaires ont pu participer à la tenue de DPS, aux actions de formation ou aux dépistages, aux forums de l'engagement pour présenter la Protection Civile, réaliser des distributions d'autotests.

Au total, ce sont près de 900 jeunes qui ont été formés et 65 qui ont réalisé une mission d'intérêt général dans les différents départements. **Environ un tiers d'entre eux se sont engagés dans les rangs de la Protection Civile**.

© Jeremy Nicolle - Protection Civile des Yvelines

ZOOM SUR LE SNU

Le Service National Universel (SNU) est un projet d'émancipation de la jeunesse, complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit les objectifs suivants :

- La transmission d'un socle républicain ;
- Le renforcement de la cohésion nationale, par l'expérience de la mixité sociale et territoriale et la valorisation des territoires ;
- Le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle.

Au terme de son extension à l'ensemble d'une classe d'âge, le SNU remplacera la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Le Service National Universel s'adresse à tous les jeunes de 15 à 17 ans pour une société de l'engagement, et s'articule en trois étapes clés :

1. Un séjour de cohésion de deux semaines visant à transmettre un socle républicain fondé sur la vie collective, la responsabilité et l'esprit de défense. Ce séjour est réalisé en hébergement collectif, dans un département autre que celui de résidence du volontaire. Au cours de ce séjour, les jeunes volontaires participent à des activités collectives variées et bénéficient de bilans individuels (illettrisme, compétences notamment numériques) ;
2. Une mission d'intérêt général visant à développer une culture de l'engagement et à favoriser l'insertion des jeunes dans la société. Fondées sur des modalités de réalisation variées, 84 heures effectuées sur une période courte ou réparties tout au long de l'année, ces missions placent les jeunes en situation de rendre un service à la Nation. Au cours de cette mission d'intérêt général, en fonction de leur situation, les volontaires peuvent également être accompagnés dans la construction de leur projet personnel et professionnel ;
3. La possibilité d'un engagement volontaire d'au moins 3 mois, visant à permettre à ceux qui le souhaitent de s'engager de façon plus pérenne et personnelle pour le bien commun. Cet engagement s'articule principalement autour des formes de volontariat existantes : service civique, réserves opérationnelles des Armées et de la gendarmerie nationale, sapeurs-pompiers volontaires, service volontaire européen, etc. Cet engagement volontaire peut être réalisé entre 16 et 30 ans.

Source : site SNU

INVITÉ

Jérôme Tréhorel
Directeur général des Vieilles Charrues

« De voir que chaque année, des bénévoles s'engagent dans la Protection Civile et viennent sur les Vieilles Charrues pour prendre soin de gens qui viennent faire la fête : c'est fort »

Diplômé en communication, Jérôme Tréhorel est le directeur général de l'association du festival des Vieilles Charrues, depuis fin 2012.

A la suite d'un stage à France 3 Bretagne, il a rapidement été bénévole dans plusieurs festivals dont Les Vieilles Charrues, qu'il n'a jamais quitté. Son bénévolat débouche sur des missions salariées liées à la communication, l'audiovisuel ou encore la gestion des droits d'auteur. Il se spécialise par la suite sur des missions de partenariats et de mécénat et prend le poste de responsable du service de la communication/presse avant de devenir le directeur général du festival.

©Vieilles Charrues

Pourriez-vous nous faire une courte présentation de votre parcours et vos fonctions actuelles sur le festival des Vieilles Charrues ?

Je suis directeur général de l'association du festival depuis fin 2012. Avant, j'ai commencé en 1998 en tant que bénévole sur le festival, par hasard, par l'entremise d'une journaliste qui connaissait le festival.

A cette époque, Jean Philippe Tillion, le président du festival, m'a accompagné durant 5 ans dans les différentes missions que j'avais : la presse, l'audiovisuel, les droit artistes, les interviews. J'ai décroché par la suite un mi-temps sur le festival et sur un autre festival « Les tombées de la Nuit ».

En 2009, on me propose de passer à temps plein en prenant une mission sur le développement, le partenariat et le mécénat. A ce moment, c'est une période charnière car le festival subi la crise du disque : il fallait donc trouver des revenus supplémentaires sans augmenter le prix du billet d'entrée.

Au bout de deux ans, j'ai repris le service de la communication et de la presse en parallèle de ma mission initiale. Puis deux ans plus tard, on m'offre le poste de Directeur Général pour rester dans la continuité de ce qui avait été mis en place.

Aujourd'hui, cela fait 10 ans que je suis à ce poste et c'est un métier qui évolue au quotidien !

Parlez-nous du festival des Vieilles Charrues ?

Le festival est né en 1992 d'une histoire de copains qui étaient pions à Brest. Voyant qu'une animation allait se mettre en place à Brest : le rassemblement des Vieux Gréements au bord de la mer, ces amis ont voulu concurrencer la mer et les bateaux avec une fête des « Vieilles Charrues ».

Au départ, c'était un grand banquet avec amis et jeux, le temps d'un week-end pour célébrer les forces vives du territoire. Mais devant le succès et, pour faire durer les choses, l'évènement s'est transformé en festival de musique, entraînant, dès lors, le déménagement du site sur le centre-ville de Carhaix.

Par la suite, le bouche à oreille et la programmation éclectique associés à un prix attractif ont fait passer progressivement le festival de 2000 à 5000 personnes puis à 10 000 personnes pour atteindre aujourd'hui les 70 000 festivaliers au quotidien.

En 1997, le site du centre-ville était trop petit et un nouveau déménagement du festival s'est fait au Port de Carhaix, qui est le site actuel. A partir de 1998, le festival a accueilli des artistes de plus en plus connus et le succès était au toujours rendez-vous ! Des bénévoles sont devenus salariés et le festival a continué sa croissance.

En 2006, le festival est passé sur 4 jours non-stop avec un jeudi dédié aux concerts événements invitant de très grandes stars tout en conservant ses valeurs qui sont : accessibilité, pas de subventions, 100% associatif et 7150 bénévoles qui accompagnent l'organisation de l'événement.

Quelle organisation avez-vous avec la Protection Civile lors des festivals ?

Cela va faire bientôt dix ans que la Protection Civile s'occupe de tout ce qui est secours à la personne, de la prise en charge des festivaliers. Chaque année ce sont près de 250 équipiers secouristes qui sont présents sur différents postes de secours, mis en place sur le site du festival, le camping et l'entrée.
Et au fil des années, parce que ce sont les mêmes référents qui reviennent, on a développé des connaissances mutuelles qui facilitent l'organisation et permettent de mettre en place des axes d'améliorations comme l'accueil des secouristes, la prise en charge des festivaliers ou des techniciens.

On met en place également beaucoup de réunions préparatoires pour se coordonner et gérer les 1000 personnes qui travaillent autour de la sécurité et le secours à la personne. Il y a ainsi une bonne fluidité dans la transmission d'informations, les missions et rôles de chacun, ce qui permet au final d'améliorer la prise en charge des festivaliers.

Auriez-vous un souvenir marquant à nous raconter avec la Protection Civile lors d'une édition des Vieilles Charrues ?

Chaque année est remplie de souvenirs.

En 2020/21, c'était de traverser la crise sanitaire ensemble. L'un des facteurs de maintien ou non du festival a été de voir que tous les secouristes de la Protection Civile étaient mobilisés en première ligne. Par la suite, ça a été de reconstruire ensemble la première édition « d'après crise » : on avait une base de travail avec les services de l'État pour avoir un cadre et une autorisation officielle. Avec la Protection Civile, on a réfléchi ensemble à l'organisation du dépistage pour ouvrir le festival.

Le travail réalisé sur place par les bénévoles de la Protection Civile lors de cette édition a d'ailleurs été remarquable : tester les équipes dès le montage du site puis pendant le festival et gérer également les demandes de tests d'artistes ainsi que les tests des festivaliers au quotidien a été très rassurant pour des organisateurs comme moi.

Quel message souhaiteriez-vous transmettre à nos bénévoles ?

Un grand merci et bravo ! De voir que chaque année, des bénévoles s'engagent dans la Protection Civile et viennent sur les Vieilles Charrues pour prendre soin de gens qui viennent faire la fête : c'est fort.
Ce n'est pas facile de s'occuper de personnes en détresse : cela demande une attention qui n'est pas simple et pourtant chaque année, ce sont 250 bénévoles motivés et qui ont envie de le faire et se mettre au service des autres !

Alors merci à eux.

On a hâte d'être en 2022 pour revivre l'événement, dans des conditions habituelles. D'autant plus que ce sera les 30 ans du festival !

© Protection Civile des Côtes-d'Armor

INCENDIE DANS LE DÉPARTEMENT DU VAR

La Protection Civile porte assistance aux habitants et touristes de l'été

© Protection Civile des Alpes Maritimes

Incendie dans le Massif des Maures

Il est 22h15, lundi 16 août dernier, lorsque la veille opérationnelle nationale est alertée d'un violent incendie ravageant le massif des Maures dans le département du Var. A proximité de nombreuses communes, l'incendie menace directement les habitations et les campings des alentours, nécessitant leur évacuation immédiate vers des zones de sécurité.

En moins d'une heure, et sur demande de la Préfecture du Var, six départements de la zone sud de Défense de Protection Civile sont placés en pré-alerte et trente-cinq intervenants secouristes se rendent disponibles immédiatement. Dans le même temps, un premier centre d'hébergement d'urgence (CHU) est mis en place sur la commune de Cogolin. De nombreux habitants, évacués des zones à risques, sont dès lors redirigés vers ce CHU et accueillis par les bénévoles de la Protection Civile du Var.

Quelques heures plus tard, face à l'intensité grandissante de l'incendie, le cadre de permanence de la Protection Civile du Var, en contact permanent avec la préfecture et les services publics de secours, fait une demande de renforts immédiats au COZON SUD.

Vers 03h15, une dizaine de bénévoles supplémentaires, deux véhicules légers et un VPSP de soutien sanitaire de la Protection Civile des Alpes-Maritimes se dirigent vers le Point de Regroupement des Moyens (PRM), situé au gymnase de Bormes-les-Mimosas. En parallèle, les équipes de la Protection Civile de l'Aude sont positionnées en pré-alerte pour intervenir et acheminer le Véhicule d'Hébergement d'Urgence (VHU), au besoin.

© Protection Civile du Var

Ainsi, aux côtés des 1000 sapeurs-pompiers mobilisés dans la lutte contre l'incendie, ce sont plus de 50 bénévoles de la Protection Civile qui se rendent sur place. Ils procèdent au recensement et à la prise en charge des populations impliquées dans trois centres d'hébergement d'urgence, ouverts dans les communes de Sainte-Maxime, Bormes-les-Mimosas et Cogolin. Installation de lits, mise en place de points d'accueil ainsi que des véhicules de premiers secours sont déployés, sur plusieurs jours, au service des populations sinistrées.

Le lendemain, mercredi 18 août, après une nouvelle évaluation de la situation qui se dégrade, un deuxième engagement de moyens supplémentaires est confirmé. Douze bénévoles de la Protection Civile des Alpes-Maritimes et des Bouches-du-Rhône, un Fourgon de Secours Polyvalents (FSP) avec un lot d'hébergement d'urgence, un VPSP, deux VL et un Véhicule SATellitaire (VSAT), sont ainsi à nouveau engagés. Ils vont assurer durant toute la journée la relève des trois centres d'hébergement d'urgence encore actifs.

Bilan de la mission

La mission se terminera le jeudi 19 août avec le bilan suivant : lors de cet engagement, près de 3000 personnes impliquées et évacuées préventivement des zones à risques ont été prises en charge par les équipes de la Protection Civile. Trois centres d'hébergement d'urgence ont été ouverts et coordonnés par la Protection Civile, pendant trois jours. Enfin, un soutien socio-psychologique a, en outre, été apporté par les bénévoles auprès des populations.

Maîtrisé quelques jours plus tard, cet incendie est considéré comme le plus important de l'année pour le département du Var, impliquant de nombreux dégâts dont plus de 7 000 hectares de forêts et d'espaces naturels ravagés.

© Protection Civile du Var

RETOUR EN IMAGES DU 14 JUILLET

Le 14 juillet dernier, les cérémonies patriotiques se sont teintées d'orange et de bleu, partout en France.

Dans chaque territoire, aux côtés des services de l'Etat, les bénévoles de la Protection Civile ont représenté fièrement leurs couleurs pour démontrer leur engagement, au plus proche des collectivités locales et des citoyens.

© Protection Civile de la Seine-Maritime

© Protection Civile de la Mayenne

© Protection Civile de Haute-Garonne

© Protection Civile du Val-d'Oise

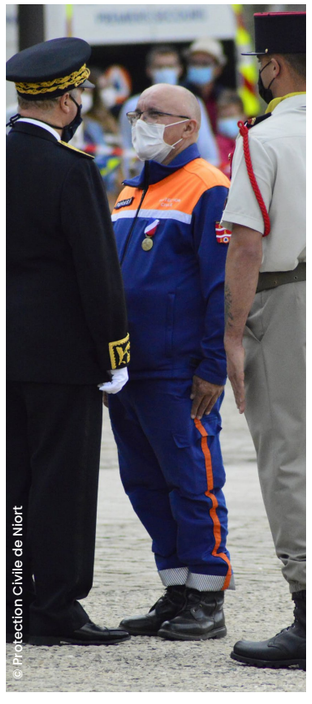
© Protection Civile de Niort

© Protection Civile des Alpes-Maritimes

© Protection Civile des Pyrénées-Atlantiques

© Protection Civile de l' Hérault

© Protection Civile de Haute-Garonne

© Protection Civile de Haute-Garonne

UNE PLAGE ACCESSIBLE À TOUS GRÂCE À LA PROTECTION CIVILE

Chaque année, une plage publique et gratuite est spécialement aménagée pour les personnes victimes d'un handicap à Cagnes-sur-Mer dans les Alpes-Maritimes avec le soutien de la Protection Civile, fruit d'une collaboration historique avec la municipalité.

© Protection Civile des Alpes-Maritimes

Depuis la création du label Handiplage en 1999, de plus en plus de plages deviennent accessibles aux personnes en situation de handicap. La Côte d'Azur apparaît comme l'une des régions les plus dynamiques de France en matière de plages labellisées par l'association handiplage.

© Protection Civile des Alpes-Maritimes

« La Côte d'Azur, c'est un peu la Rolls Royce de la handiplage » s'amuse Ramon Espi, le président de l'association handiplage. Il aimerait cependant que leur nombre augmente dans le pays et que chaque ville du littoral français propose au moins une plage adaptée.

Créée en 2001, la handiplage de Cagnes-sur-Mer bénéficie du label 4 bouées, le plus haut niveau, qui permet d'accueillir les personnes atteintes d'un handicap : moteur, visuel, cognitif, auditif.

Encadrée par les jeunes de la Protection Civile ainsi que des maîtres-nageurs sauveteurs, la plage est équipée d'une rampe d'accès refaite à neuf permettant la baignade grâce notamment à des fauteuils tout-terrain de plage et de baignade mis à disposition gracieusement, mais aussi d'un système de balises sonores dédié aux personnes malvoyantes ou non voyantes.

Du 15 juin au 15 septembre, deux secouristes se relaient pour assister et prendre en charge les personnes qui réservent leurs baignades au préalable pour un accompagnement personnalisé et totalement dédié.

Myriam, qui a des problèmes de dos à la suite de deux AVC en 2018 et 2019, est aussi «très satisfaite de l'accueil» de la Protection Civile. «Ils sont toujours à notre écoute, pour qu'on puisse se baigner comme tout le monde, pour notre bonheur», témoigne-t-elle dans les colonnes de Nice-Matin.

Depuis sa création, la fréquentation de la handiplage a été multipliée par 7 ce qui représente plus de 500 baignades assistées depuis le début de la saison.

Après deux décennies de fonctionnement, la handiplage de Cagnes-sur-Mer poursuit sa mission avec succès : rendre la plage accessible à tous.

© Protection Civile des Alpes-Maritimes

COMPÉTITION NATIONALE DE SAUT À SKI
PROTECTION CIVILE DE L'ISÈRE

PROTECTION CIVILE
AIDER · SECOURIR · FORMER

©Alexandre Bottollier – Protection Civile de l'Isère

MAILLAGE TERRITORIAL

UNE NOUVELLE ANTENNE DE LA PROTECTION CIVILE DE MOSELLE VOIT LE JOUR!

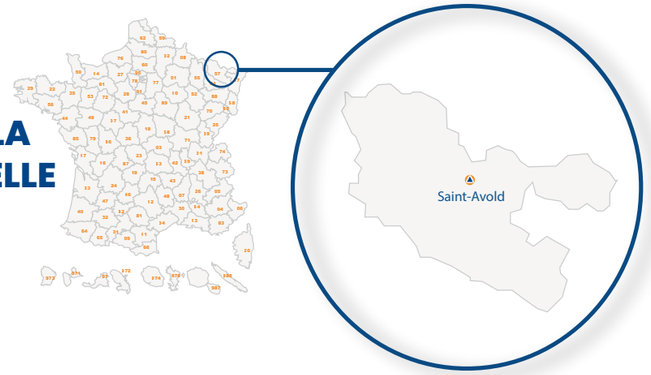

© Protection Civile de Moselle

Après une année de préparation, une nouvelle antenne de la Protection Civile de Moselle voit le jour ! Située à Saint-Avold, cette antenne vient s'ajouter au réseau local constitué à présent de 10 antennes et regroupant près de 540 bénévoles, prêts à aider, secourir et former les populations.

Échanges avec Christian Wax, président de l'APC 57 et Jean-François Keller, président de l'antenne de Saint-Avold.

Pourquoi créer une nouvelle antenne ? Et plus précisément à Saint-Avold ?

Christian Wax :

Saint-Avold est un lieu tout à fait opportun pour créer une nouvelle antenne car les autres associations de secourisme n'exerçant plus, il y avait déjà un potentiel de personnes déjà formées aux premiers secours prêtes à rejoindre une nouvelle antenne. De plus, géographiquement, Saint-Avold est proche de l'autoroute A4 et donc en lien facile avec Metz et le côté Est du département. Enfin, la création d'une nouvelle antenne en Moselle permet de renforcer le maillage territorial de la Protection Civile, dans la région Grand-Est.

Quels sont les liens avec la ville de Saint-Avold ?

Christian Wax :

Le contact est excellent avec la ville de Saint-Avold ! La ville offre la possibilité à l'association de prendre place au sein d'une maison des associations.

Jean-François Keller :

Nous sommes d'ailleurs en lien avec la ville pour intervenir sur une vingtaine de postes de secours sur une année, tels que la fête nationale, la fête de la piscine et d'autres événements mis en œuvre par les associations de la ville.

La ville vous donne-t-elle des moyens matériels ou financiers ?

Jean-François Keller :

la ville de Saint-Avold participe sous forme de subventions pour couvrir les frais d'hébergement de l'antenne. Nous aurons également la possibilité de les solliciter en ce qui concerne les moyens matériels dont nous pourrions avoir besoin, à l'avenir.

Christian Wax :

Et, en ce moment, en attendant la mise en place de notre futur local, la ville nous offre gratuitement une salle pour les formations professionnelles. Je précise également qu'en terme de moyen matériel, l'antenne sera dotée par l'association départementale du 57 : véhicules, matériel et éventuellement pour les frais de fonctionnement en démarrage.

Quels sont les projets de cette nouvelle antenne ?

Jean-François Keller :

Dans l'immédiat, nous avons pour objectif premier d'étoffer notre équipe par le recrutement des personnes motivées afin de rendre l'antenne opérationnelle dès que possible.

Ensuite, nous souhaiterions rapidement mettre en place des formations dès que possible.

Enfin, nous avons également comme prochain objectif de nous implanter dans la vie de la commune, de nous faire connaitre auprès des associations qui auraient besoin de nos services : d'être visible dans la commune.

Quels seront vos moyens matériels ?

Jean-François Keller :

En terme de matériel de formation et de secours, celui de l'ancienne antenne (lot A,B,C par exemple) ; 1 véhicule de transport de matériel et une remorque. Pour démarrer, on part là-dessus. A plus long terme, en fonction de l'activité future, un projet de VPS pourra être pensé.

Enfin combien de bénévoles souhaitez-vous recruter?

Jean-François Keller :

Nous souhaiterions recruter une vingtaine de secouristes d'ici la fin d'année. Nous n'avons pas de limite fixée à ce jour, mais nous avons estimé qu'une vingtaine de secouristes était le minimum nécessaire pour bien fonctionner.

Pour cela, nous avons prévu de communiquer sur les réseaux sociaux, la communication de la ville, la presse locale. Nous serons également présents durant deux à trois journées sur les stands de communication de la ville, du centre commercial du secteur afin de faire connaitre notre association et ses activités.

Enfin, quels sont vos liens avec les autres antennes située dans le 57 ?

Jean-François Keller :

Nous avons de très bons liens avec les autres antennes ! Nous travaillons de concert avec les différentes antennes sur des postes de secours de moyenne envergure. Nous avons également de bons contacts avec l'ensemble des secouristes et plus encore avec l'encadrement de chaque antenne.

Christian Wax :

Et en tant que responsable départemental adjoint, Jean-François est très impliqué dans le relationnel entre les antennes !

© Protection Civile de Moselle

LA PROTECTION CIVILE DE MEURTHE-ET-MOSELLE S'AGRANDIT !

C'est le 06 juillet 2021 qu'a eu lieu la signature d'une convention entre la ville de Pont-à-Mousson et l'association de Protection Civile de Meurthe-et-Moselle, officialisant l'implantation d'une nouvelle antenne dans le département.

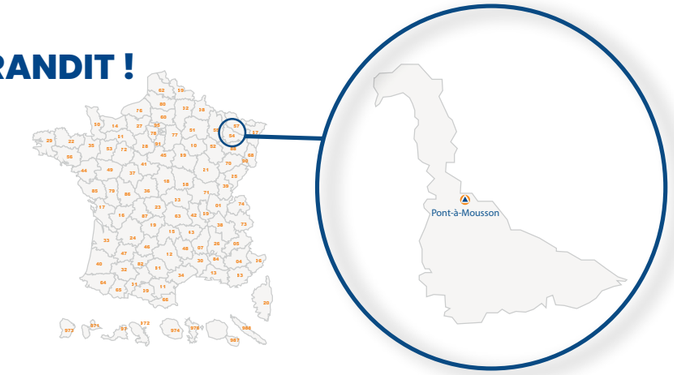

© Protection Civile de Meurthe-et-Moselle

Retour sur les étapes qui ont guidé l'ouverture de cette nouvelle antenne.

Déjà dotée de deux antennes, l'une située à Nancy dans le sud du département, et l'autre à Moineville, plus au nord, l'APC 54 désirait depuis longtemps être encore plus présente sur le territoire, et notamment au centre du département.

« On notait, depuis plusieurs années, de nombreuses demandes de formation et d'engagement bénévole qui émanaient du centre du département mais auxquelles il était difficile de répondre car assez éloignées de nos deux antennes », explique Emmanuel Labbé, le responsable de la nouvelle antenne de Pont-à-Mousson. Et *« la ville de Pont-à-Mousson, qui se situe géographiquement entre les deux villes, répondait idéalement à cette volonté de maillage territorial que nous souhaitions »*, (E.L.).

Une fois l'idée lancée, le projet s'est dès lors rapidement concrétisé.

La première étape a consisté à présenter le projet d'ouverture d'une nouvelle antenne au comité d'administration de l'APC 54. Une fois le projet voté par le comité, la seconde étape a été pour l'équipe de prendre contact avec chaque mairie de la communauté de commune de Pont-à-Mousson afin de leur expliquer le projet et ses objectifs.

« Les objectifs, qui sont de promouvoir le bénévolat, la formation aux gestes de premiers secours, être intégré dans le plan communal de sauvegarde, ont fortement intéressé la ville de Pont-à-Mousson qui nous a rapidement proposé un rendez-vous », (E.L.).

A l'issue de cette rencontre, et convaincue par le projet, la ville de Pont-à-Mousson, très engagée sur l'associatif, a apporté tout son soutien à l'association.

Aujourd'hui, l'antenne prend ses marques : *« les premiers projets sont de réaliser quelques travaux d'aménagement du local puis d'identifier les besoins en matériel associé à l'antenne »*, (E.L.).

Actuellement, 4 bénévoles sont déjà présents dans l'antenne mais *« notre volonté est de recruter dans les trois prochaines années près de 50 bénévoles, d'animer une à deux sessions de formation grand public par mois et de participer aux événements festifs de la ville »*, (E.L.).

L'agenda de l'antenne s'annonce déjà bien chargé : un programme de formation pour la mairie est prévu pour 2022 et la participation à de nombreux évènements sportifs et culturels sont également au rendez-vous !

TÉMOIGNAGE

© Droits réservés

Henry LEMOINE
Maire de Pont-à-Mousson

> ***L'équipe de l'antenne est très disponible et investie (...) nous pourrons mener ensemble de nombreux projets.***

Une nouvelle antenne de la Protection Civile s'est implantée dans votre ville. Comment s'est passée cette ouverture et pourquoi y avez-vous répondu favorablement ?

En 2019, la Protection Civile a participé à un exercice Orsec NOVI organisé par le SDIS sur l'autoroute A 313. A l'issue de cet exercice et, voyant que le secteur Metz Nancy était dépourvu d'antenne, l'idée d'implanter une antenne locale de Protection Civile s'est confirmée petit à petit.

Pour la ville de Pont-à-Mousson, la présence d'une antenne de Protection Civile est importante. En effet, la ville dispose d'un tissu associatif dense qui organise de nombreuses manifestations attirant plusieurs milliers de personnes et sécuriser les manifestations et leurs festivaliers est une de nos priorités.

Quels sont les liens entre la ville et l'antenne de Protection Civile ?

A ce jour, nous avons passé une convention sur trois ans et nous en sommes au tout début de la collaboration.

La ville s'engage ainsi à mettre à disposition de l'antenne, des locaux et l'antenne de Protection Civile apportera de son côté son savoir-faire sur quatre à six manifestations annuelles ainsi qu'un cycle de formation pour les collaborateurs de la mairie et des actions d'Initiation aux Premiers Secours (IPS) pour les citoyens.

Enfin, la ville pourra également aider au recrutement des bénévoles : dans la population, il y a un certain nombre de personnes qui sont prêtent à s'investir dans ce type de bénévolat.

L'antenne est intégrée dans le plan de sauvegarde communal, pourquoi ? Que vous apporte cette intégration ?

Cela nous apportera notamment des compétences et des connaissances en matière de sécurité et secourisme. Et ces compétences sont un vrai plus.

Par ailleurs, l'équipe de l'antenne est très disponible et investie : le permanent départemental est dynamique tout comme le correspondant local, qui est plein d'enthousiasme : nous pourrons mener ensemble de nombreux projets.

UNE PREMIÈRE ANTENNE POUR LA PROTECTION CIVILE DU LOIRET !

Implantée dans le département du Loiret, la Protection Civile du Loiret a ouvert depuis quelques semaines déjà, sa toute première antenne dans la ville de Gien.

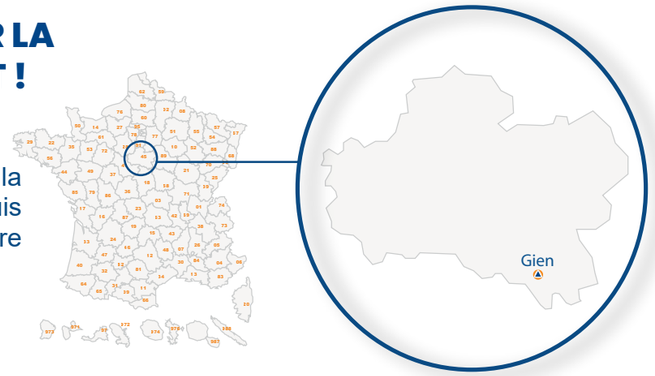

© Protection Civile du Loiret

Interview de Bettina Mallet, directrice départementale des opérations – Protection Civile du Loiret.

Pourquoi ouvrir une nouvelle antenne ?

Il s'agit de notre 1ère antenne et ce maillage nous parait indispensable pour le développement d'une APC. Notre département est très grand. Il faut compter près de 150 km d'est en ouest. Notre siège est situé plutôt du côté ouest donc à 100 km de la pointe est du département. Les bénévoles comme les stagiaires de formation ne sont pas forcément prêts à faire 100 km pour se former ou venir faire des missions bénévoles.

Quel est donc le but de cette création ?

Le but est donc de créer une proximité pour le grand public, leur offrir des sites de formations proches de leur domicile et permettre à ceux qui souhaitent devenir bénévoles de ne pas se lever à l'aube quand les missions démarrent tôt le matin.

Nous avons aussi beaucoup de jeunes bénévoles, sans permis, que les parents doivent véhiculer pour venir en missions. En créant des antennes, nous leur permettons des lieux de proximité pour des départs groupés.

C'est enfin un moyen de se faire connaitre, et de se distinguer des autres AASC qui dans notre département ne fonctionne que très peu par antenne, préférant se focaliser sur la métropole Orléanaise. Mais le Loiret, ce n'est pas qu'Orléans.

« (…) pour les personnes souhaitant se former aux premiers secours, cela permet des formations de proximité. »

Quels sont les prochains objectifs de cette ouverture?

Habituellement, une antenne s'ouvre pour « dispatcher » un grand nombre de bénévoles dans différents secteurs. Ce n'est pas notre cas : nous avons en moyenne 80 bénévoles (20 au départ en 2018).

Mais nous avons eu de nombreux appels ou de nombreux messages sur les réseaux sociaux nous demandant si nous étions présents dans des secteurs comme Gien, Montargis, Pithiviers… (tous situés à près d'1 heure de trajet en voiture, sans réseau de transport pratique, rapide et régulier). Ainsi, pour les personnes souhaitant se former aux premiers secours, cela permet des formations de proximité.

Pour les futurs bénévoles, cela leur permet d'avoir un lieu où ils peuvent avoir des renseignements sur leur adhésion, se retrouver, passer leurs formations PSE1/2…

Enfin, pour les organisateurs : c'est un lieu où ils peuvent se renseigner, mais aussi réduire le coût de leur dispositif de secours notamment sur les frais kilométriques…

C'est aussi un moyen d'obtenir de meilleures subventions : une commune située à 100 km ne subventionnera pas un véhicule si ça ne lui apporte rien…

Pourquoi dans la ville de Gien ?

Nous faisons de nombreux DPS dans ce secteur, et notamment sur la commune elle-même. C'est aussi une commune que nous savons dynamique. De plus, l'équipe communale est très axée sur l'associatif.

« Le but étant d'amener la Protection Civile au plus près du public, des organisateurs et des bénévoles potentiels »

Combien d'antennes souhaitez-vous ouvrir ?

Nous souhaitons dans un premier temps ouvrir une antenne par communauté de commune en dehors de notre siège social (Orléans Centre – Orléans Nord – Pithiviers – Montargis), nous permettant d'avoir un maillage départemental très couvrant. Le but étant d'amener la Protection Civile au plus près du public, des organisateurs et des bénévoles potentiels. Alors dans les années à venir, en fonction de l'évolution, nous réduirons encore les distances entre les antennes.

Combien de bénévoles souhaitez-vous recruter ?

Il n'y a pas de chiffres précis sur le nombre de bénévoles. Mais une antenne ne doit pas être « surchargées » au détriment des autres. Gérée par un directeur bénévole, il nous semble cohérent d'aller jusqu'à une cinquantaine de bénévoles.

De quels moyens disposez-vous actuellement ?

Actuellement l'antenne de Gien dispose d'un bureau, mis à disposition gratuitement dans la Maison des Associations de la Ville de Gien. Il y a actuellement une dizaine de bénévoles. Mais nous comptons sur les forums des associations ; et les différentes missions d'affichage dans les commerces et lieux de passage pour étendre ce nombre. Dans les semaines à venir, un VPS y sera affecté ainsi qu'un VTPTU équipé d'un lot poste fixe autonome.

© Protection Civile du Loiret

LA GIRONDE MISE SUR LA PROXIMITÉ

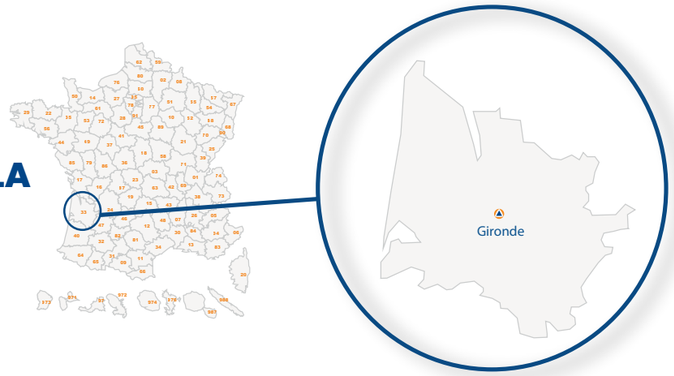

© Protection Civile de Gironde

Forte de 14 antennes locales, la Protection Civile poursuit son développement en favorisant le recrutement de jeunes bénévoles et en s'appuyant sur les demandes du territoire.

Après Blanquefort et Pessac, une nouvelle antenne vient d'être créée à Lanton dans le bassin d'Arcachon.

Dans cette commune de 7300 habitants, l'arrivée de la Protection Civile créé un nouveau lien stratégique dans le maillage territorial girondin.

Pour doper les créations d'antennes, le bureau départemental de la Protection Civile de Gironde assure la formation des responsables et le soutien administratif. Des bénévoles de l'ensemble du département sont aussi détachés pour renforcer l'équipe locale dans les premiers mois d'activités. En outre, chaque nouvelle antenne dispose d'une dotation départementale en matériel de secours.

Les antennes locales assurent ensuite; en toute autonomie; les formations PSC et les Dispositifs Prévisionnels de Secours de petite envergure sur leurs secteurs respectifs.

Une stratégie gagnante qui a montré toute son efficacité pendant la crise sanitaire où la Protection civile de Gironde a mobilisé ses équipes sur de nombreuses missions très localisées : triage à l'entrée des hôpitaux, EHPAD, transports de personnes atteintes de COVID, missions de prévention, centre de dépistages, de vaccination ...

Le développement du maillage territorial est aussi l'occasion d'entretenir des liens plus forts avec les élus et les partenaires locaux.

Aujourd'hui, la Protection Civile de Gironde compte près de 500 bénévoles dont la moyenne d'âge est de 31 ans.

Des jeunes bénévoles qui mettent à profit leurs compétences diverses au service des territoires avec par exemple, la création d'une brigade nautique cette année.

© Protection Civile de Gironde

INAUGURÉE FIN AOÛT 2021, LA PROTECTION CIVILE DE CHARENTE SE STRUCTURE !

Créée le 07 décembre 2020, la Protection Civile de Charente vient renforcer le maillage territorial de la Protection Civile qui compte aujourd'hui 100 représentations départementales.

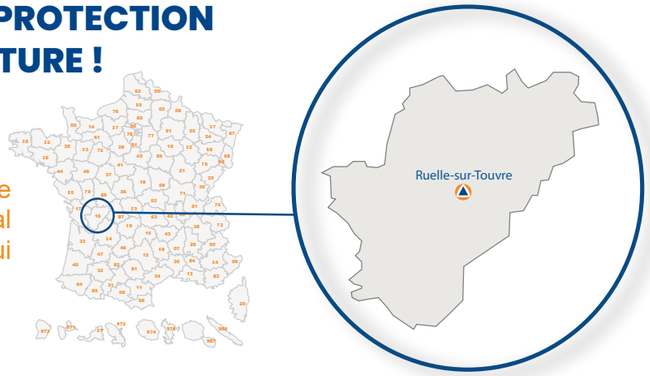

Installée à Ruelle-sur-Touvre, la Protection Civile de Charente compte depuis son ouverture 24 membres actifs animés par l'envie de consacrer du temps à leurs concitoyens et d'apprendre les gestes de premiers secours. Deux coordinateurs ont également été récemment nommés afin de prendre sous leurs responsabilités les missions opérationnelles, formations et actions solidaires et sociales.

Les missions menées par la nouvelle association de Protection Civile de Charente sont multiples et se concentrent sur les trois piliers de la Protection Civile qui sont la formation, le soutien aux populations ainsi que le secours à personne. Son territoire d'action couvre tout le territoire départemental avec des bénévoles qui sont répartis partout en Charente.

Les objectifs de cette nouvelle association départementale sont multiples :

- Atteindre les 6 PSE2 d'ici l'été afin de mettre en place des DPS en autonomie
- Signer des conventions d'inclusion aux plans communaux de sauvegarde de 5 mairies avec, sur un moyen terme, l'équipement en lots CHU CADI.
- Atteindre les 30 bénévoles et former l'ensemble des bénévoles d'ici la fin de l'année

En partenariat avec l'Agence Régionale de Santé et la Préfecture de la Charente, des missions de lutte contre le Covid-19 sont menées par les équipes de l'association comme les dépistages ou bien l'assistance dans les centres de vaccination.

En outre, la Protection Civile de Charente a tout récemment acquis un VPS et l'ensemble du matériel de secours associé. Elle dispose désormais d'un local dédié à Ruelle-sur-Touvre, mis à disposition par la mairie, au sein de la maison de la santé de la commune et inauguré fin août. Ces locaux sont composés d'un bureau, d'un lieu d'accueil pour les formations ainsi qu'un lieu de stockage de 20m2 pour y déposer le matériel de premiers secours.

Depuis son ouverture, l'association voit son activité augmenter. De nombreux premiers Dispositifs de Premiers Secours ont été mis en place cet été comme le Festival la BD tout l'été à Angoulême en juillet et des renforts qui sont proposés auprès des APC voisines dont, par exemple, le Trophée Moto Ducati, à la Genetouze et le Festival Note en Vert, à la Rochelle.

Côté formation, l'association a proposé au grand public ses premières sessions de formations PSE1 en juin et juillet ainsi qu'un premier PSC1, le 18 août dernier. Enfin, une session de PSE2 aura également lieu d'ici la fin de l'année.

© Protection Civile de la Charente

ILS S'ENGAGENT ...

Rencontre avec deux bénévoles désignés Prodiges de la République

Dans le cadre de la crise sanitaire, des jeunes femmes et hommes se sont particulièrement distingués par leur sens de l'engagement. L'opération des "Prodiges de la République", mise en place par la ministre en charge de la citoyenneté Marlène Schiappa, vise à récompenser celles et ceux qui s'engagent aux services des autres.

C'est le cas pour **Merowann et Yanis, tous deux bénévoles de la Protection Civile** et qui se sont particulièrement investis durant la crise sanitaire afin de porter secours aux populations.

MAYENNE

© Protection Civile de la Mayenne

Yanis, Bénévole à la Protection Civile de la Mayenne

Bénévole depuis 2017, Yanis est également directeur des opérations de la Protection Civile de la Mayenne. Désigné Prodige de la République pour ses missions durant la crise du Covid-19, il revient sur son engagement…

"La Protection Civile m'a apporté beaucoup d'opportunités sur le plan humain ainsi que sur la maturité."

Parle-nous de toi : quel est ton parcours et depuis quand es-tu bénévole à la Protection Civile ?

Je suis bénévole depuis l'âge de mes 15 ans au sein d'une association agréée de sécurité civile. Je suis aussi directeur départemental des opérations au sein de la Protection Civile de la Mayenne (APC 53) et coordinateur CTAI (Cellule Territoriale d'Appui à l'Isolement).

Quelles ont été tes motivations et comment se passe ton engagement dans la Protection Civile ?

Mes motivations sont de pouvoir aider les autres mais aussi de me rendre utile. Mon engagement, qui est d'ailleurs presque quotidien suite à mon travail, m'apporte à la fois une fierté personnelle mais aussi une fierté professionnelle. C'est un engagement que je qualifie de professionnel.

La Protection Civile m'a apporté beaucoup d'opportunités : j'ai gagné en maturité, rencontré de nombreux acteurs dans le domaine des secours et acquis de nombreuses connaissances techniques.

En tant que bénévole quelles ont été tes missions lors de la crise sanitaire ?

Lors de la crise sanitaire, j'ai agi en tant que directeur départemental des opérations et ma mission était d'organiser les missions COVID et de les mettre en place.

Aussi, il fallait effectuer les réunions avec les services de l'État pour connaître l'avancée épidémiologique. Pendant cette période, il a également fallu gérer la réserve opérationnelle de notre département, soit à peu près 700 personnes.

Être désigné « Prodige de la République », qu'est-ce que cela signifie pour toi ?

Être "Prodige de la République" est pour moi non seulement un atout personnel mais aussi un atout collectif. En effet, c'est un atout pour l'association d'avoir été nommé comme tel. C'était une belle représentation pour l'association, lors de cette cérémonie.

Quels sont tes projets futurs au sein de la Protection Civile ?

Mes projets futurs sont de faire toujours plus évoluer la Protection Civile de la Mayenne mais aussi de pouvoir pousser notre «relève» de jeunes ou moins jeunes vers le haut et leurs objectifs à eux.

CÔTES-D'ARMOR

© Droits réservés

Merowann, Bénévole à la Protection Civile des Côtes-d'Armor

Merowann a 20 ans et est bénévole à la Protection Civile des Côtes-d'Armor. Engagé dans la Protection Civile depuis 5 ans, il a récemment été désigné Prodige de la République pour son engagement dans le cadre de la crise sanitaire. Il raconte son parcours…

"Je ne m'attendais pas à une aventure humaine aussi forte lorsque j'ai intégré l'association et je ne regrette pas du tout mon choix

Quel est ton parcours et depuis quand es-tu bénévole à la Protection Civile ?

Je suis arrivé à l'antenne de Protection Civile de Saint-Brieuc en novembre 2016. J'ai passé mes différentes formations PSE1 / PSE2 et suis maintenant formateur PSE et responsable adjoint de l'antenne de Saint-Brieuc. En dehors de la Protection Civile, je fais mes études en master MEEF 2nd degré Mathématiques (un master dédié à la formation aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) afin d'être professeur de mathématiques en collège / lycée.

Parle nous de tes motivations pour rejoindre la Protection Civile ?

J'ai un ami qui était déjà engagé à la Protection Civile qui m'en a parlé et j'ai pu les voir en action sur un hippodrome ce qui m'a convaincu de rejoindre l'association. J'ai toujours été attiré par le secourisme et ces différentes choses m'ont fait sauter le pas.

En quoi consiste ton engagement dans la Protection Civile ?

Mon engagement au sein de l'association se passe très bien, je prends énormément de plaisir à y aller.
Lorsque je ne suis pas en cours, je passe la plupart de mon temps à l'antenne à faire de l'administratif, de la logistique, de l'opérationnel, de la formation ect, le plus souvent possible, il m'arrive même d'y passer des semaines entières.

Concernant les DPS, j'essaye d'en faire le plus possible, un voir deux par semaine lorsque je suis en cours. Cependant, étant saisonnier en camping l'été, je ne peux pas en faire sur cette période. pas en faire sur cette période.

En outre, j'apprends de nouvelles choses tous les jours que ce soit en gestion, en logistique ect. Je ne m'attendais pas à une aventure humaine aussi forte lorsque j'ai intégré l'association et je ne regrette pas du tout mon choix.

Quelles ont été tes missions lors de la crise sanitaire en tant que bénévole à la Protection Civile ?

Lors de la crise sanitaire, j'ai eu la chance de fait partie de l'équipe d'encadrement au niveau départemental des missions COVID-19. J'ai donc pu coordonner les différentes missions sur le territoire costarmoricain par le biais d'astreintes téléphoniques, gestions de plannings, visites sur le terrain ect... Je suis également parti en renfort SAMU dans le 95 en renfort des équipes du Val d'Oise.

Tu as été récemment désigné « Prodige de la République », qu'est-ce que cela signifie pour toi ?

Pour moi, c'est d'abord une reconnaissance. Cela fait plaisir de savoir que notre engagement est reconnu au niveau national.

Cette reconnaissance au niveau national permet aussi de mettre en lumière le travail que nous faisons tous les jours et ainsi de remercier tous les bénévoles qui œuvrent tous les jours sur le terrain.

Je n'avais jamais reçu d'autres reconnaissance avant, c'était une première pour moi.

Mon engagement restera le même, justement cette reconnaissance m'a donné envie de continuer à m'engager au sein de la Protection Civile.

Quels sont tes prochains projets au sein de la Protection Civile ?

Je compte continuer à m'investir dans la Protection Civile en continuant les formations PS et en prenant toujours autant de plaisir à aller en DPS et à coordonner des actions de secours.

Rencontre avec Vincent, bénévole formateur de la Protection Civile

© Protection Civile de la Marne

Vincent, Bénévole à la Protection Civile de la Marne

Pour Vincent, devenir formateur à la Protection Civile était « suite logique » afin de transmettre à son tour ses connaissances aux autres bénévoles. Dans cette interview, il revient sur ses motivations qui l'ont poussé à être aujourd'hui le responsable du pôle formation de son antenne.

> ***La formation est aussi, indirectement, une autre manière « d'aider les autres » : les apprenants en leur faisant réaliser leur potentiel, et les personnes qu'ils prendront mieux en charge ultérieurement.***

Parle-nous de toi, de ton parcours à la Protection Civile ?

Je suis arrivé à la Protection Civile en 2008 après avoir fait mon PSC1 avec les sapeurs-pompiers pour pouvoir encadrer des adolescents.

Cette découverte m'a donné envie de développer mes connaissances en secourisme d'où ma volonté de m'engager dans du bénévolat de sécurité civile. C'est la Protection Civile qui a répondu à mes attentes dans la convivialité et l'accompagnement proposé.

Maintenant avec mon évolution au sein de la structure, mes motivations reposent sur une volonté d'accompagnement et d'encadrement des autres bénévoles sans oublier le secours à personne.

Pour ce qui est de mon évolution au sein de l'association, j'ai passé le PSE1 et 2 en 2010 puis 2011. Ensuite, Formateur PSC en 2010, Pédagogie Appliquée à l'Emploi de formateur Premiers Secours en 2015, et enfin Formateur De Formateurs et Conception et Encadrement d'Activités de Formation en 2017.
Aujourd'hui, je suis Chef d'équipe/Chef de poste, responsable adjoint des opérations de Reims et responsable des formations de Reims.

Avais-tu des connaissances en secourisme avant de rejoindre la Protection Civile ?

J'avais quelques connaissances, mais extrêmement sommaires. J'ai pu les confronter au terrain comme stagiaire pendant quelques semaines, mais j'ai ensuite très vite passé ma formation PSE 1, dès novembre 2008.

Qu'attendais-tu en rejoignant la Protection Civile ? L'y as-tu trouvé?

J'y cherchais une activité dynamique avec une bonne ambiance et un accompagnement avec possibilité de progression.

En matière d'activité, j'ai vite démarré, en participant à une dizaine de dispositifs de secours en quelques mois, et les opportunités de progression ont aussi été nombreuses, puisque j'ai pu devenir PSE 2, puis formateur, en moins de deux ans.

C'est d'ailleurs à la Protection Civile que m'est venu l'envie de devenir infirmier.
Par ailleurs, et peut-être plus important pour expliquer mon engagement à long terme, la famille que j'y ai découvert et l'encadrement dont j'ai pu bénéficier m'ont permis de m'épanouir au sein de la structure.

Pourquoi t'engager dans la formation ?

Au vu de la manière dont on m'a accompagné et ma soif de connaissances, la suite logique pour moi était la formation des autres bénévoles afin de transmettre à mon tour.
La formation est aussi, indirectement, une autre manière « d'aider les autres » : les apprenants en leur faisant réaliser leur potentiel, et les personnes qu'ils prendront mieux en charge ultérieurement.

Y a-t-il eu, comme formateur, une formation qui t'a plus particulièrement marqué ?

Commencer une formation par un « On va faire ça à l'ancienne… », ça fonctionne mieux quand ce n'est pas la première fois qu'on la dispense !

Lors de cette formation PSC1, je suis allé dans un club de tennis. J'avais prévu un support informatique mais au dernier moment, mon ordinateur n'a pas reconnu le vidéo projecteur sur place.

La matinée se déroula donc grâce à mes supports papier et mes connaissances. Le problème fut réglé pendant la pause de midi. Et l'après-midi, « *le plan se déroulât sans accroc* ».

Comme formateur, quel est ton rôle au sein de la Protection Civile ?

Principalement, c'est assurer des formations. Et que celles-ci soient à destination du grand public, comme les GQS (Gestes qui sauvent) ou le PSC, ou plutôt destinées à nos adhérents : PSE, Formations de Formateurs, et la formation continue.

J'ai aussi un rôle de soutien technique aux Intervenants Secouristes sur les DPS, quand ils ont un doute sur un geste, une interrogation sur une prise en charge un peu plus pointue ou inhabituelle.

Tu es responsable des formations sur ton antenne, quelles sont tes missions ?

En tant que responsable des formations, mes missions sont multiples : j'ai un rôle organisationnel, de planification des formations.

Il s'agit de s'assurer que chaque session dispose de formateurs en nombre suffisant et aux compétences adaptées, qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre différentes sessions – si un même formateur doit assurer deux sessions, il faut qu'il ait suffisamment de marge pour passer de l'une à l'autre, par exemple.

Il faut aussi vérifier que les locaux sont adaptés à l'activité, que le matériel pédagogique est dans un état satisfaisant – les mannequins de Réanimation Cardio-Pulmonaire ont une vie épuisante…

J'ai aussi un rôle technique d'accompagnement des formateurs avec les autres Formateurs de Formateurs : répondre aux questions qu'ils peuvent avoir, proposer des outils pédagogiques, assurer leur formation continue, …

Enfin, il faut également assurer le suivi administratif des sessions de formation, les clôturer pour pouvoir émettre les attestations, vérifier que les Procès-Verbaux de session sont complets et valides…

Selon toi, comment s'articulent formation et opérationnel ?

L'opérationnel et la formation sont étroitement liés : d'une part, la formation dépend de l'opérationnel, puisque nous avons la possibilité d'adapter en partie nos formations aux spécificités locales des activités ou des publics accompagnés (noyades ou accidents de plongée, accouchements …).
Nous devons aussi, pour préparer au mieux nos Intervenants Secouristes, insister au cours des formations sur les prises en charges prévalentes (malaise, traumatologie, …).

De même, l'opérationnel dépend de la formation : la nécessité de respecter un équilibre entre PSE 1/PSE 2 sur les dispositifs, et un niveau d'encadrement suffisant, supposent une activité conséquente de formation interne.

De plus, d'une certaine manière, c'est la qualité de la prise en charge des victimes en opérationnel qui sert de vitrine à la formation : comment être crédible comme organisme formateur si nos propres membres ne connaissent pas les gestes à appliquer, ou ne maîtrisent pas les procédures de prise en charge ?

© Protection Civile de la Marne

IRON MAN
PROTECTION CIVILE DE VENDÉE

PROTECTION CIVILE
AIDER · SECOURIR · FORMER

© Hugo Couton – Protection Civile de Vendée

LA FÉDÉRATION POLYNÉSIENNE DE PROTECTION CIVILE (FPPC)

Créée le 15 octobre 1984, la Fédération Polynésienne de Secourisme est affiliée à la Fédération Nationale de Protection Civile et prend le nom de Fédération Polynésienne de Protection Civile (FPPC). Deux ans plus tard, elle se dote d'un Groupe Polyvalent d'Intervention – GPIPC - spécialisé dans les interventions en milieux périlleux.

Actuellement, la FPPC est composée d'un siège situé à Tahiti et de 11 antennes locales réparties sur les différents archipels. Elle rassemble 160 bénévoles dont 8 formateurs de formateur, 5 médecins et 10 IDE formés et prêts à intervenir auprès des populations et dispose de 15 lots de secours A/B/C, de 15 tentes, de deux relais radio mobiles portatives, de 20 portatifs et de 6 radios mobiles portatives.

Tour d'horizon des missions de la FPPC

A l'heure actuelle, la FPPC est le partenaire incontournable des grandes manifestations locales telles que les festivals Hawaikinui Vaa, Xterra, le marathon international, la Billabong Pro Tahiti, le record du monde de Ukulele et plus récemment, la prise en charge des centres de dépistage et de vaccination contre la Covid-19.

Elle est également fortement mobilisée lors des catastrophes naturelles telles que les inondations, les cyclones (par exemple le cyclone PAM à Tana au Vanuatu, en 2015) et lors des missions de secours en milieux périlleux et montagne sur la Polynésie Française.

Enfin, la FPPC mène, par ailleurs, de nombreuses actions humanitaires dont par exemple la collecte de médicaments pour les réfugiés du tsunami en Asie (Paris), le soutien au Collectif HAITI TAHITI dans une collecte de fonds pour la reconstruction d'un orphelinat à Port au Prince en 2010, la participation aux actions avec la Santé Publique, la distribution de notézine en 2015 et 2016, la mise en place de centres d'hébergement pour sans-abris à PAPEETE en 2019 ainsi que l'élagage préventif dans les quartiers prioritaires de PAPEETE en 2017 et 2018.

Zoom sur le GPIPC : Le Groupe Polyvalent Intervention de la Protection Civile

Les bénévoles du GPIPC sont formés à différentes spécialités d'intervention. Ils sont sélectionnés sur des critères de disponibilité, de motivation, de compétences d'apprentissage des techniques de secours et de compétences physiques. Ils apportent une réponse opérationnelle complémentaire adaptée aux dispositifs des sapeurs-pompiers.

Les missions de l'unité GPIPC s'appuient sur l'arrêté du 18 août 1999 fixant le Guide National de Référence relatif au Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux.

Ces bénévoles sont inscrits et reconnus nominativement sur la liste opérationnelle d'intervention du journal officiel de la Polynésie Français.

Ils sont soumis à des entraînements spécifiques réguliers afin de maintenir leurs compétences opérationnelles. Ainsi, chaque bénévole bénéficie d'un livret de suivi individuel, de deux entraînements par semaine au centre de formation GRIMP, d'un entraînement sur site par mois et d'une séance d'hélitreuillage par an.

La Direction de la Protection Civile engage également le GPIPC lors de catastrophes naturelles. Le délai d'engagement de l'unité GPIPC d'astreinte est alors d'une heure.Ils sont mobilisés avec le matériel du lot FRANZ (tronçonneuses et du matériel de bâchage). Signé en 1992, le dispositif Franz permet la coordination de l'aide française, australienne et néo-zélandaise au profit des États insulaires du Pacifique Sud lors de catastrophes naturelles.

A ce jour la FPPC rassemble dans son unité GPIPC de 4 secouristes Intervention en milieux périlleux de niveau 3, de 24 secouristes Intervention en milieux périlleux de niveau 2, de 12 secouristes Secours en Canyon 1, de 5 secouristes Secours Ravin Routier et enfin de 20 bûcherons/élagueurs.

Elle dispose également de plusieurs lots de matériels spécifiques :

➢ Le matériel SMP

- **20** harnais
- **3** lots collectifs
- **2** civières hélitreuillables
- **1** civière spéléo
- **6** civières Ferno
- **2** Bipodes
- **1** Quad-pode
- **1** treuille thermique
- **2000** m de corde
- **20** sacs de transport

➢ le matériel secours en canyon

- **12** kits canyon
- **10** sacs de transport

➢ le matériel secours en eaux vives

- **12** kits eau vive
- **4** hydro speed

➢ le matériel mission bûcheron/élagage

- **10** kits d'élagage
- **20** kits EPI anti coupures
- **15** tronçonneuses

➢ le matériel secours en ravin routier

- **1** kit de désincarcération hélitreuillable

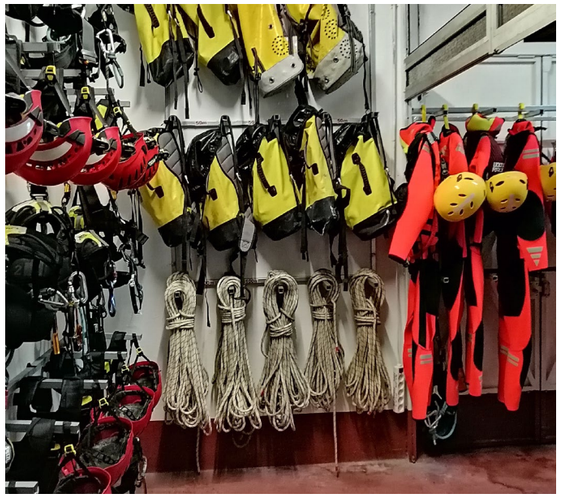

Quels enjeux pour demain ?

Structurée en 5 archipels regroupant 118 îles, la Polynésie s'étend sur une superficie de plus de 4000km2. Ainsi, ce sont *« environ 1/3 de la population polynésienne totale (qui) vit et assure son activité professionnelle dans des zones reculées, dépourvues de dispositif de secours pour leur venir en aide rapidement en cas d'accident ou de catastrophe naturelle »* - nous rapporte Samuel Roscol, président de la FPPC.

Aussi, à la demande des habitants de plusieurs îles, l'une des priorités actuelles de la FPPC est d'augmenter le nombre des antennes dans les différents archipels : *« en développant des structures associatives gérées par des bénévoles formés et équipés aux gestes de premiers secours et de formations spécifiques et adaptées à leur environnement, la FPPC entend répondre au mieux à tout besoin urgent du quotidien et catastrophique naturel »* - poursuit le président de la FPPC.

Aux côtés des 11 antennes déjà présentes, ce sont sept autres nouvelles antennes qui sont actuellement en cours d'ouverture. Leurs principales missions seront d'apporter une réponse de secours adaptée et pérenne, d'encadrer des manifestations sportives ou culturelles, de développer des relations avec les habitants sur la culture du risque, de développer une culture opérationnelle et également d'aider et soutenir la population en cas de catastrophes naturelles.

CARTE DES ANTENNES ASSOCIATIVES DE LA FPPC EN POLYNÉSIE

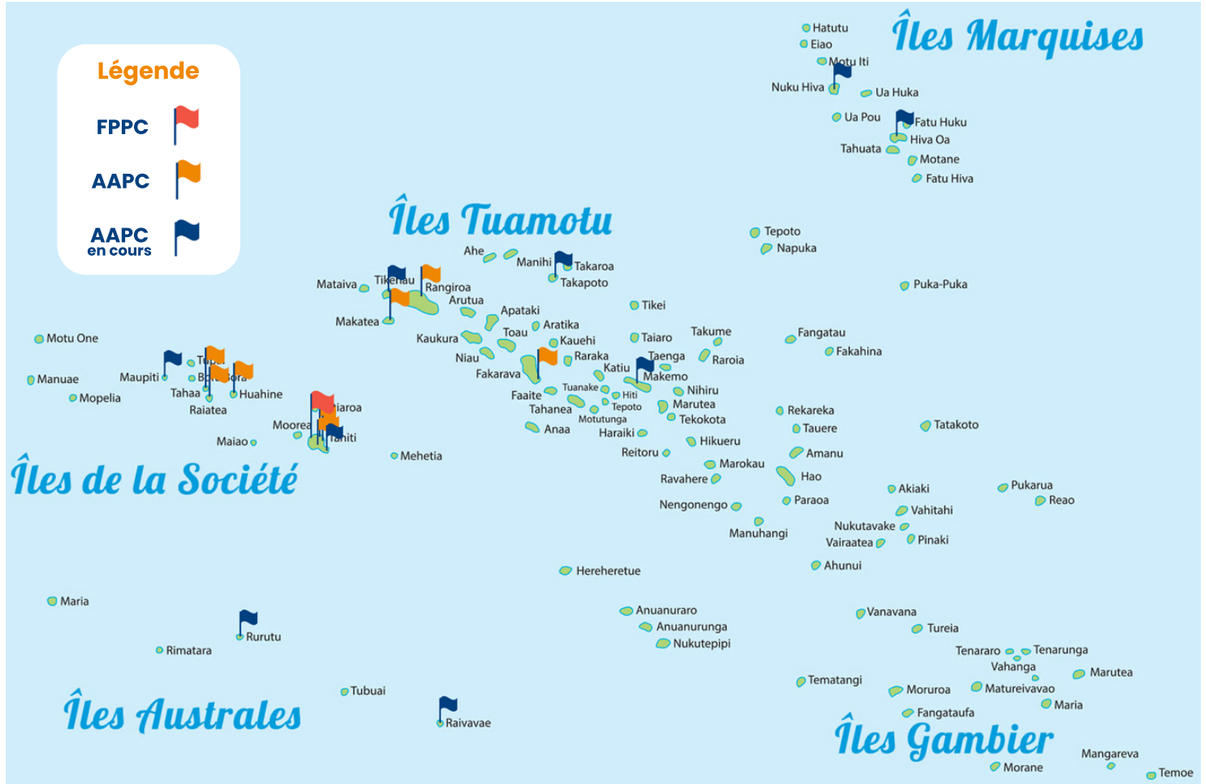

© Droits réservés

TAHITI :

- Siège de la Fédération Polynésienne de ProtectionCivile
- AAPC de PAPEETE
- AAPC de MAHINA
- TEAHUPOO (en cours de constitution)

MOOREA :

- AAPC de MOOREA

ILES SOUS LE VENT :

- AAPC de RAIATEA
- AAPC de HUAHINE
- AAPC de TAHAA
- MAUPITI (en cours de constitution)

ARCHIPELS DES AUSTRALES :

- AAPC de RAIVAVAE
- AAPC de RURUTU (en cours de constitution)

TUAMOTU :

- AAPC de FAKARAVA
- AAPC de MAKATEA
- AAPC de RANGIROA
- AAPC de TIKEHAU
- AAPC de MAKEMO (en cours de constitution)
- AAPC de TAKAPOTO (en cours de constitution)

MARQUISES :

- AAPC de NUKU HIVA (en cours de constitution)
- AAPC de HIVA OA (en cours de constitution)

LE BUREAU

Samuel ROSCOL
Président

Haunui FALCHETTO
Vice-Président

Anatole AVAEORU
Secrétaire Général

Eunice RAIOAOA
Secrétaire Adjointe

Catherine WONG
Trésorière

Tania TEPEA
Trésorière Adjointe

PAROLES DE BÉNÉVOLES

Laukalani MAPUHI,

Secouriste et Formatrice à la Fédération Polynésienne de Protection Civile

Laukalani a intégré la FPPC comme bénévole en 2010. Elle a appris dans un premier temps les gestes de premiers secours puis s'est ensuite engagée comme bénévole secouriste afin d'intervenir sur les postes de secours mis en place lors d'événements. Elle a ainsi approfondi ses connaissances et ses compétences, ce qui lui a permis d'être aujourd'hui formatrice de l'association.

La FFPC lui apporte du lien social, de l'assurance pour construire sa carrière professionnelle. Pour Laukalani, la FPPC, c'est « *mon lien naturel, c'est la famille, j'aime aider les gens sur les postes de secours, j'aime apporter mes connaissances et mon vécu sur les formations* ».

Manea KOUAKOU,

Bénévole engagé et polyvalent à la Fédération Polynésienne de Protection Civile

Manea a 26 ans et est bucheron élagueur professionnel.

En 2019, il intègre la FPPC et suit différentes formations telles que le secours en milieux périlleux, le secours en canyon. Prochainement, il passera la formation SEV (sauvetage en eaux vives) et SMO (secours en Montagne). Enfin, en vue des JO de surf 2024 à Teahupo'o, Manea s'entraîne également afin de passer le BNSSA et SSA.

Pour lui, « *La FPPC apporte beaucoup à la société, sur les actions de solidarité, d'entraide et de secours. Ici à Tahiti, elle est connue, reconnue par la population, en tout cas intégrée et visible* ».

Être bénévole secouriste à la FPPC lui permet d'apporter de l'aide aux populations : « *J'apprécie la relation avec les gens, le fait de pouvoir aider. Être engagé à la FPPC, c'est aussi apprendre des choses nouvelles tout comme donner de ma personne* ».

LES DATES CLÉS DE LA FPPC

15 octobre 1984
Création de la Fédération Polynésienne de Secourisme et affiliation à la Fédération Nationale de Protection Civile

1987
Formation en Métropole de cadres et de techniciens de catastrophes organisées par le Corps Mondial de Secours.

1988
Formation de 1 chef de groupe à Genève (SUISSE)
Formation des 35 premiers techniciens de catastrophe Polynésiens

2000 à 2018
Formation de 5 chefs d'unité GRIMP

2017
Création du centre formation GRIMP 987
Formation de 12 équipiers IMP2 (Intervention en Milieux Périlleux)

2019
Formation de 12 équipiers en Secours en Canyon (CAN 1)

2020
Formation de 12 équipiers IMP2 (Intervention en Milieux Périlleux)

2021
Renforts des autorités sanitaires dans la crise mondiale de la Covid-19

ZOOM

L'ÉCUSSON

© Protection Civile de l' Isère

Avez-vous déjà vu le nouvel écusson de la Protection Civile de l'Isère ?

Pour plus de cohérence avec la charte graphique fédérale et apposer le nouveau logo de la Protection Civile, la Protection Civile de l'Isère initie en 2019, une profonde refonte de son écusson départemental.

Totalement repensé, le nouvel écusson va connaitre de nombreuses modifications, tant dans sa forme que dans son graphisme, et avec pour objectif d'allier harmonieusement symboles du département avec les couleurs de la Protection Civile.

La forme de l'ancien écusson sera dès lors modifiée pour prendre des bords plus arrondis et le fond jaune, issu initialement du blason départemental de l'Isère, sera remplacé par les couleurs orange et bleu de la charte graphique de la Protection Civile.

Au centre, l'ancien logo de la Protection Civile sera remplacé par le nouveau, qui sera lui-même entouré de nombreux symboles dont deux dauphins, une montagne et un téléphérique.

Si, de prime abord, ces symboles semblent être très éloignés les uns des autres, il faut savoir que le choix de ces derniers ne tient évidemment pas du hasard !

Soucieuse de conserver l'identité du département sur l'écusson, la Protection Civile de l'Isère va reprendre du blason départemental ses dauphins, symbole du Dauphiné, et ses deux lignes ondulées blanches et bleues, rappelant ainsi l'Isère et son affluent gauche, le Drac.

Au centre, le logo Protection Civile sera utilisé sous forme de téléphérique pour faire référence à celui de Grenoble Bastille, l'un des premiers téléphériques urbains du monde.

Enfin, en arrière-plan, les montagnes blanches, entourées d'un ciel « orange protec », seront directement inspirées de la vue de la chaîne de Belledonne, depuis Grenoble.

Le nouvel écusson propose ainsi une identification plus moderne mais également plus équilibrée tout en gardant une touche de sobriété au travers de la broderie.

AVANT APRÈS

IL Y A QUATRE ANS, EN SEPTEMBRE 2017

Intervention de la Protection Civile, suite au passage de l'ouragan Irma

En septembre 2017, suite au passage de l'ouragan Irma sur les îles de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, la Protection Civile a envoyé un détachement sur place pour venir en aide à la population. Composé de 42 bénévoles – 22 venant de métropole, et 20 de la Martinique et la Guadeloupe – le détachement a travaillé en collaboration avec la sécurité civile sur différentes missions :

- Dégagement et déblaiement des bâtiments et habitations impactés
- Soutien aux populations (distribution d'eau et de vivres) et aide au retour à la vie normale sous des formes multiples
- Organisation et participation à la mise en place de cellules de soutien socio-psychologique
- Formation et accompagnement des populations sur place afin qu'elles puissent participer activement à la résilience

En complément de l'action d'urgence, mise en place d'une base logistique zonale de l'arc antillais avec de nouveaux matériels adaptés et organisation de sessions de formation aux situations de catastrophe pour les intervenants locaux.

© Protection Civile

© Protection Civile

CE JOUR LA ...

Le 21 septembre 2001, à 10h17, une forte explosion se produit au sein de l'usine toulousaine AZF. Les dégâts sont nombreux et le bilan est lourd : 31 personnes décédées et plus de 2500 blessés.

Dans les premières heures suivant la tragédie, plusieurs dizaines de bénévoles de la Protection civile ont été engagés aux côtés des services de secours publics.

Durant plusieurs semaines, ils ont ainsi porté secours aux habitants sinistrés et mis en place un important soutien socio-psychologique.

Retour en image sur cet événement avec les archives photos de la Protection Civile de Haute-Garonne !

© Protection Civile de Haute-Garonne

VIE FÉDÉRALE

ORGANIGRAMME DU SIÈGE FÉDÉRAL

BUREAU

François RICHEZ
Président

Line-Rose ARROUVEL
Vice-Présidente

Jean-Christophe ROUSSEL
Vice-Président

Jean-François CUEILLE
Vice-Président

Hervé BIDAULT de l'ISLE
Secrétaire général

Benjamin VERGNAUD
Secrétaire adjoint

Véronique BILLY
Trésorière

Yves FRANÇOIS
Trésorier adjoint

François-Xavier VOLOT DELAUNAY
Directeur aux affaires générales

PÔLE ADMINISTRATIF COMPTABILITÉ

Sylvie SOULIÉ
Secrétaire comptable

PÔLE OPÉRATIONNEL

Pauline RICARD
Coordonnateur national des opérations

Nour DHIF
Apprentie adjointe au coordonnateur national des opérations

PÔLE ROISSY CDG

Virginie BIDAULT DE L'ISLE
Chef de projet

Louis-Clément KRAIMPS
Chef de projet adjoint

PÔLE COMMUNICATION

Cécile CORNE
Chef de projet communication

Stély RÉMILIEN
Apprentie graphiste - Web-designer

PÔLE FORMATION

Julien LE BIHAN
Coordonnateur national des formations

Virgil AOUNALLAH
Adjoint aux coordonnateurs / Référent Handicap

Thierry DELAHAYE
Adjoint aux coordonnateurs

PÔLE INFORMATIQUE

Luigi BUFFETEAU
Chef de projet systèmes d'information

Pierrette DUBAR
Consultante

Éric CRISCUOLO
Référent e-protec

CALENDRIER FÉDÉRAL

02/03 OCTOBRE 2021
Séminaire de rentrée du Comité Directeur

19/20/21 NOVEMBRE 2021
- Séminaire des Présidents
- Ravivage de la flamme du Soldat Inconnu

01-05 DÉCEMBRE 2021
Formation des dirigeants

15 JANVIER 2022
Comité Directeur

01 MARS 2022
Journée mondiale de la Protection CIvile

18/19/20 MARS 2022
Congrès de la Protection Civile aux Sables-d'Olonne

21 MAI 2022
Assemblée générale de la Fédération Nationale de Protection Civile

ACTUALITÉ DU SIÈGE FÉDÉRAL

Découvrez les nouveaux supports de communication !

Une série de supports de communication (affiches, dépliant et kakemonos) sont à la disposition des département. Ces supports se trouvent sur la base documentaire.

Affiche

Kakémonos

Dépliant

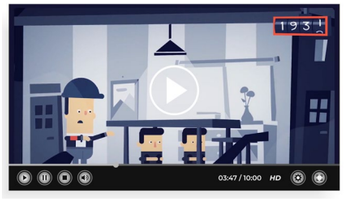

Vidéo histoire de la Protection Civile

Dossier de Presse

Revue de Presse

BIENVENUE SUR

La boutique officielle...

DÉCOUVRIR LA SÉLECTION

DU NOUVEAU DANS LA BOUTIQUE !

Découvrez les dernières nouveautés de la boutique.
Et retrouvez l'ensemble de nos produits sur le site de la boutique officielle :

boutique-officielle-fnpc.fr

Roll Up 85x200

Une gamme complète d'accessoires et supports de communication pour équiper votre poste de secours.

Lunettes De Soleil

Lunette de soleil en plastique, avec une protection de catégorie 3. Conformes à la norme EN ISO 12312-1 et UV 400

Logo en 2 couleurs sur les deux branches

Dimensions : 14,5x15x4,9cm

Coloris : ou

Clé USB - Uniforme Protection Civile

Clef USB Uniforme Protection Civile

16 Gigas de stockage

Doudoune sans manche

Doudoune sans manche chaude et ultralégère, compressible dans son sac de rangement.

2 poches zippées devant.

Logo en broderie au cœur.

Stylo Protection Civile

En réunion ou sur le terrain, ce stylo est un incontournable.

Son extrémité noire en plastique vous permettra une utilisation sur tablette, iPad, Android..

Montre CAMPUS

Modèle en cuir, avec une trotteuse.

Boîtier métal chromé.

Diamètre 40mm.

Mouvement 3 aiguilles à quartz.

Garantie 6 ans.

Écusson Vaccination Covid

Taille : 60 x 79 mm

Velcro 3 dimensions

Édition limitée !

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

APPEL À CONTRIBUTION

Vous souhaitez nous partager une actualité ou un visuel ?

N'hésitez pas à nous envoyer vos articles, visuels ou toutes autres idées pour les prochains numéros de Protec Mag, en nous écrivant un mail à :

protecmag@protection-civile.org

CONFIEZ-NOUS VOS ARCHIVES

Vous souhaitez partager des archives ou tout autre support en lien avec l'histoire de la Protection Civile ?

N'hésitez pas à nous les faire parvenir par voie postale au siège de la Fédération Nationale de Protection Civile ou par mail à :

communication@protection-civile.org

Relayez l'appel aux dons !

Envoyez «DON» au 92 3 92

don.protection-civile.org

De jour comme de nuit, nos 32 000 bénévoles sont toujours prêts à aider, secourir et former

PROTECTION CIVILE
AIDER · SECOURIR · FORMER

© Protection Civile des Côtes-d'Armor